

Sujet : [INTERNET] "Projet Photovoltaïque – société NIEVRE AGRISOLAIRE – communes de DIROL et de GERMENAY".

De : André L

Date : 18/10/2022 13:04

Pour : pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

Bonjour , Jusqu'à quand va t'on détruire notre Nature ?
Quelques éléments , et j'en oublie beaucoup !

Démocratie

- **Ce projet fait l'objet d'un déni de démocratie** : pas de consultation réelle des populations ni de participation au projet. Risque de rejet et de mécontentement profond si les quelques élus aux commandes et la chambre d'agriculture ne prend pas en compte l'avis des citoyens.
- Pire, la réglementation de la consultation du public n'est pas respectée : en effet **la mairie de Dirol à refusé à plusieurs reprises de montrer le dossier aux citoyens demandeurs**, visiblement à la demande express des élus, vu que la première adjointe en personne a refusé le dossier à l'une de nos adhérentes... Jusqu'au passage de l'huissier d'Adret Morvan...

Usage de sols agricoles

- **Doutes sur modèle économique consistant à vendre du foin en Belgique**. Est-ce crédible ? Que se passera-t-il si la partie production de foin est un échec commercial ?
- **Absurdité écologique de vendre du foin en Belgique** via un transport / camions polluants quand on prétend promouvoir un projet d'énergie moins polluante
- **Incertitude sur 75 ou 150 hectares** : le projet est de 75 hectares, pourquoi le permis de construire est-il possible pour 150 ?
- **Incertitude sur la dimension agricole du projet sur le long terme**. Quelle garantie juridique si l'entreprise change de stratégie ?
- **Que se passe-t-il si l'entreprise fait faillite** ? Qui démonte le site ? si l'entreprise est rachetée ? Quelles garanties sur les engagements (par exemple conserver des haies pour cacher les panneaux) ?
- **Toujours plus d'artificialisation des sols** à travers ce projet alors que les surfaces déjà artificialisées qui peuvent être équipées existent largement dans la Nièvre pour atteindre les objectifs fixés. Mais c'est économiquement (un peu) plus rentable de monter des projets dans les champs...

- **Risque de renchérissement des terres agricoles**, de multiplication de ces projets et de disparition du métier de paysan pour un modèle d'exploitant agricole au service des industriels de l'énergie.
- **Besoin de terres agricoles pour nourrir la population**, ce projet réduit la surface agricole utile malgré la culture de foin.

André L

21800 QUETIGNY